

CHV - CIRCUIT HIVER VETERANS – REGLEMENT SAISON 2025 - 2026

1. Inscription d'une nouvelle équipe (au plus tard le 1er Août, si disponibilité)

- Le nombre maximum d'équipes engagées par club, toutes divisions confondues est limité à 3. Par défaut, tous les joueurs qui remplissent les conditions de limites d'âge (voir ci-dessous) et de classement (voir ci-dessous) et qui sont affiliés à Tennis Wallonie Bruxelles ou Tennis Vlaanderen peuvent participer au CHV.
- Le droit d'inscription au CHV est de **15€** par équipe, par an
- Dès qu'un joueur joue avec un club, il reste lié à ce club pour le restant de la saison. Il peut indifféremment jouer avec toutes les équipes inscrites par ce club mais pas dans la même journée, ou même journée déplacée.
- Une liste d'engagement (liste de force) exhaustive, par club, est remise au responsable CHV avant le début du championnat et au plus tard le 31 août. Après cette date, le nombre d'ajouts pour la saison est limité à 4 (2 en 2025 et 2 en 2026)

2. Calendrier des rencontres

2025 : 04/10 18/10 08/11 22/11 06/12

2026 : 10/01 24/01 07/02 28/02 14/03

3. Limites d'âge pour la saison 2025-2026

MESSIEURS : nés en 1981 (45 ans en 2026) et avant

DAMES : nées en 1986 (40 ans en 2026) et avant

Avec **2 dérogations max. par rencontre** :

- 1 homme né en 1986 (40 ans) ou avant

- 1 dame née en 1991 (35 ans) ou avant

4. Limites de points - classement

- Max. C 15-2 pour les toutes les divisions

- Un ou une C 15-1, par rencontre, est toutefois accepté, uniquement en Div.1 et Div.2

Pour toute la saison d'hiver 2025-2026, les points à prendre en compte sont les points du classement de simple des joueurs, attribués en Mai 2025 (Ne pas prendre les classement de simple « interclubs »).

(Les classements de **octobre 2025** ne seront pas non plus pris en compte)

La liste de force remise en début de saison permettra de figer ces classements, qui vaudront jusqu'au Challenge Trebel en Août 2026

5. Organisation et déroulement des rencontres

- Les rencontres se jouent sur minimum 2 terrains à partir de 18 h ou sur 3 terrains à partir de 19h. Une autre organisation est possible (ex. commencer à 18h sur 3 terrains), mais elle est alors soumise à l'autorisation préalable des capitaines respectifs.
- Déroulement des rencontres :

- Sur 2 terrains : en 3 rotations de 1h
- Sur 3 terrains : en 2 rotations de 1h
- Une équipe complète est composée au maximum de 12 joueurs différents (7 messieurs et 5 dames), et au minimum de 9 joueurs différents et 3 doubleurs
- 3 joueurs ou joueuses avec un classement égal ou inférieur à **C30.1** peuvent doubler dans toutes les divisions.

Les dérogations d'âge ne pourront en aucun cas doubler quel que soit leur classement.

- Il est interdit de faire doubler la même personne dans une même catégorie (DMe ou DMi).

Si un joueur qui double se blesse au premier match, il peut être remplacé pour le deuxième match par un joueur ayant un classement égal ou inférieur.

- Nombre de points par division :

Div.1 : max. 340	Div.2 : max. 305	Div.3 : max. 270
Div.4 : max. 235	Div.5 : max. 200	Div.6 : max. 165

- Un montant global de **75 EUR** est à remettre avant la rencontre au capitaine de l'équipe visitée
- Le capitaine de l'équipe visitée prendra contact avec le capitaine de l'équipe adverse, au moins une semaine avant la rencontre, pour lui signaler les modalités pratiques au sujet des terrains (adresse, nombre de terrains, surface), des horaires (heure du début des rencontres), des dispositions particulières pour les repas..., etc.

6. Organisation des matches

- L'ordre des matches est le suivant et **doit être respecté** :

- Sur 2 terrains : DMi1, DMi2, ensuite DMi3, DD et finalement les deux DMe.
 - Sur 3 terrains : DMi1, DMi2, DMi3, ensuite DD et les deux DMe.

Pour les DMi et DMe, ordre décroissant du total des points par équipe, comme en IC d'été

- Les rencontres se disputent en matches de 60 min. (**échauffement compris**) au nombre de jeux.
- Une minuterie est à prévoir par le club visité. Cette minuterie doit se trouver sur le terrain et être visible et audible de tous (pas de GSM en poche)
 La minuterie doit être enclenchée à l'heure exacte (18 heures, 19 heures)
- A l'expiration du temps réglementaire, le jeu entamé et non achevé n'est pas comptabilisé. On attribuera 2 points par match gagné et un point par match nul
- Le capitaine de l'équipe visitée est responsable du déroulement des matches et veillera notamment à ce que les joueurs se trouvent sur le bon terrain en fonction de l'ordre de la feuille de résultats.
- A la fin de la partie, la feuille de résultats est vérifiée et signée par les deux capitaines.

7. Transmission des résultats

- Les résultats seront transmis de la manière suivante :

Chaque capitaine encode sa composition d'équipe dans l'outil CHEL (Circuit Hiver En Ligne) dédié à cet effet.

Le capitaine visité encodera également le résultat de la rencontre dans le CHEL.

Le lien vers l'outil se trouve sur le site AFT-Brabant-animations hiver-CHV :

« [Pour les capitaines et administrateurs](#) »

CIRCUIT HIVER VÉTÉRANS (CHV)

Responsable	Documents
<ul style="list-style-type: none">• Veronique Duchateau GSM : 0479/107865	<ul style="list-style-type: none">• Règlement du circuit• Calendrier & Résultats• Feuille de résultats• Classement• Liste des capitaines

Les résultats sont à encoder en ligne via l'outil web développé à cet effet.

Accès au site web dédié au circuit :

[Pour les capitaines et administrateurs](#) (mot de passe requis)

La feuille papier continuera à être utilisée pour communiquer sa composition d'équipe et pour noter les résultats le jour de la rencontre.

La feuille pourra être annexée à l'envoi des résultats via le CHEL, mais ce n'est pas obligatoire.

Il est conseillé aux capitaines de conserver l'originale (en cas de contestation éventuelle)

Le résultat des rencontres devra être encodé dans l'outil informatique, au plus tard le lundi qui suit la rencontre.

8. Sanctions et pénalités

- Si un club aligne plusieurs équipes, un joueur ou une joueuse pourra jouer indifféremment dans l'une ou l'autre équipe mais pas dans plus d'une rencontre programmée le même jour et déplacée. Pénalité : perte du deuxième match (score 0/15)
- Match arrêté s/blessure ou abandon : forfait jeux 5/0 pour l'équipe rescapée.
- Si une équipe est incomplète et ne peut jouer un ou plusieurs matches, la rencontre sera perdue par 12-0.
- Une équipe qui a trop de points perd la rencontre 12- 0.
- Pour tout incident qui surviendrait pendant un match, les règles du tennis non arbitré sont strictement d'application.
Pour tout incident rencontré pendant une rencontre les capitaines doivent **PRIORITAIREMENT** trouver un accord, dans le respect du fairplay et de la convivialité conformément aux règlements CHV et/ou Général.

- Le non-respect du règlement CHV et/ou général peut entraîner une pénalité, après délibération par le responsable CHV.

Si le non-respect du règlement n'a pas d'incidence sur le résultat final de la rencontre : pas de pénalité.

Si le non-respect du règlement pendant un match a une incidence sur le résultat final de celui-ci : le score sera 0 pour l'équipe en cause, les jeux gagnés par l'équipe adverse restent acquis ainsi que 2 points de victoire.

- Exemple : en DMe les scores pour l'équipe A sont respectivement de 4/11 et 8/5. L'équipe A n'ayant pas respecté l'ordre décroissant des points de ces équipes, le résultat final sera de 4/11 et 0/5 en faveur de l'équipe B.
- Une équipe double un joueur bénéficiant d'une dérogation et gagne le DMe par 9/4. Le score du DMi reste acquis, le score du DMe est pénalisé d'un 0/4.

9. Convivialité et savoir vivre

- Il est recommandé aux clubs participants, sans que ceci ne soit une obligation, d'organiser un accueil convivial et chaleureux aux équipes visiteuses, et de permettre aux joueurs de se restaurer après les matches.
- Pour tout incident qui surviendrait « hors court », avant, pendant ou après la rencontre, les organisateurs de ce circuit hiver n'interviendront nullement et ne prennent aucune responsabilité. Il incombe aux capitaines des équipes impliquées dans une rencontre de gérer les faits et gestes de leurs joueurs.

10. Classement des équipes

- En fin de championnat, le classement au sein des divisions est décidé sur ces critères :
 1. Nombre total de points (2 par victoire, 1 par match nul)
 2. Nombre de victoires
 3. Si encore égalité : on prend en compte le résultat des rencontres Aller/Retour entre les deux équipes concernées : Victoire, points puis les jeux si nécessaire.
- Les deux équipes les mieux classées de leur division montent dans la division supérieure pour l'année suivante, les deux équipes les moins bien classées de leur division descendent dans la division inférieure pour l'année suivante.